

Intervention CM 4 juin 2018 :

Compte rendu et courrier renégociation emprunt

Monsieur le Maire, chers collègues,

Vous ne serez sans doute pas étonnés si je vous dis que nous voterons contre ce compte rendu du conseil municipal du 23 avril 2018. En effet, notre collègue Lydie Tromenschlager vous a posé des questions à la fin de la séance sur les décisions que vous aviez prises dans le cadre de la délégation que le conseil municipal vous a donné. Ma question et votre réponse sur la mise à disposition gracieuse du Réservoir à une association politique du bassin Chalonnais n'apparaît pas non plus dans ce compte rendu.

Vous nous avez fait une belle déclaration le 25 février 2015 sur la transparence de nos débats et échanges. Du discours aux actes, ce n'est plus un fossé mais un gouffre aujourd'hui qui se confirme tant il y a d'énormités déclarées et si peu de considération pour les élus de la république que nous sommes tous.

Je vous ai adressé un courrier le 15 avril 2018 suite à notre rencontre du 12 avril 2018. La réponse est des plus étonnantes à la lecture de ce compte rendu ce qui m'amène à vous poser quelques questions

Pour faire court Monsieur le Maire :

Nous sommes nous rencontrés le 12 avril 2018 à votre demande ? **Oui / NON**

M'avez annoncé la renégociation de l'ensemble des emprunts de la collectivité ? **Oui / NON**

Pouvez-vous confirmer devant cette assemblée m'avoir dit qu'une information serait faite à l'ensemble des élus des nouvelles modalités de cette négociation et que le nouveau montant annuel négocié serait de 642 000 € ?

Oui / NON

J'ai bien relu le compte rendu et l'intervention de votre première adjointe. Rien en rapport avec ma question à l'exception d'une liste d'emprunt que vous avez reconnu utile lors de notre rendez-vous par ce qu'il y avait des projets derrière contrairement à ce qu'affirme votre adjointe aux finances. Vous jouez sans doute la montre et lors d'une décision modificative des finances communales. Le masque tombera.

Un budget primitif 2018 validé par votre majorité avec une annuité de remboursement d'emprunt à hauteur de 1 200 000 € et un emprunt supplémentaire de 800 000 €. Qui finira par 642 000 € d'annuité de remboursement et la disparition d'un nouvel emprunt. Petit tour de passe-passe, nous sommes les meilleurs.

Il y a des textes* qui vous obligent monsieur le Maire (CGCT : articles L 2313-1, L 3313-1 et L 4313-2) dans la communication et l'information. Nous allons prendre attache auprès des autorités préfectorales pour dénoncer vos comportements depuis le début du mandat. Je saisiserais également la CADA afin de vous faire respecter les simples règles d'information des élus municipaux.

Vous avez dit « **Transparence** » Monsieur le Maire...

*https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/finances_locales/fiabilisation/Engagement_hb/FICHE-EHB-N03-4_Indem_renegociation.pdf

Pour le groupe d'opposition Jean-Noël Despocq